

Communiqué de presse

Grand-Lancy, le 7 juin 2018

Les Transports publics genevois reçoivent l'autorisation d'exploiter un véhicule autonome sur le réseau tpg

Les Transports publics genevois (tpg) ont obtenu le 1er juin 2018 une autorisation officielle de l'Office fédéral des routes (OFROU) pour lancer une ligne automatisée. Il s'agit de la ligne expérimentale XA qui se trouve sur la commune de Meyrin. Le véhicule autonome des tpg y circulera dans un premier temps en « marche à blanc » avant d'assurer au fur et à mesure l'intégralité du service commercial.

Les Transports publics genevois (tpg) s'apprêtent à concrétiser le projet de mise en service d'une ligne commerciale assurée uniquement par un véhicule autonome. L'autorisation officielle, reçue le 1er juin 2018 de l'Office fédéral des routes (OFROU), est la dernière étape du processus menant à cette réalisation. Le véhicule autonome des tpg dispose désormais d'un permis et de plaques minéralogiques. « Une nouvelle période d'innovation s'ouvre pour notre entreprise, a déclaré Denis Berdoz, directeur général des tpg. Elle porte sur la connaissance et les perspectives des véhicules autonomes. Il est de notre responsabilité d'anticiper la mobilité durable de demain à travers ce type de développement ».

Suite à l'autorisation accordée par l'OFROU, le véhicule autonome des tpg circulera durant le mois de juin 2018 en « marche à blanc » - c'est-à-dire sans clients - sur la ligne XA afin de s'assurer de sa pleine maîtrise dans des conditions réelles de circulation. Un « groom » sera présent constamment à l'intérieur. Et il pourra opérer en tout temps une reprise en mode manuel.

Intégration progressive au réseau tpg

L'intégration du véhicule autonome au réseau des tpg se fera petit à petit dès le 2 juillet 2018. A partir de cette date, le véhicule autonome assurera progressivement une part croissante du service commercial de la ligne XA. Un bus de substitution, à motorisation classique, sera toutefois disponible en tout temps afin d'assurer les courses annoncées. « Il s'agit d'un projet d'innovation, a précisé Denis Berdoz. A ce titre, nous anticipons une période d'ajustement et de réglage avant la pleine exploitation du véhicule. » Des informations seront publiées régulièrement sur la page du site internet des tpg dédiée à la ligne XA afin de connaître les horaires du véhicule autonome. La mise en service commercial à cadence régulière interviendra dans le courant du mois de septembre 2018.

Pour rappel, les tpg ont fait part en août 2017 de leur intention d'acheter un véhicule autonome dont la livraison est intervenue en novembre 2017. Ils ont assuré depuis la mise au point, la prise en mains et la formation liée à ce véhicule. Par ailleurs, ils ont eu la possibilité d'accueillir pour la première fois des clients à bord d'un véhicule autonome dans l'enceinte de Palexpo durant le Salon de l'auto qui s'est tenu à Genève du 9 au 18 mars 2018.

L'expérience acquise par les tpg sur la ligne XA sera fort utile à la réalisation du projet du consortium AVENUE, annoncé le 15 mai 2018 et piloté par l'Université de Genève. Le but de ce consortium européen, qui regroupe 16 partenaires dont les tpg, est de préparer l'intégration technique, économique et législative des véhicules autonomes dans l'espace urbain. Dans ce cadre, trois autres véhicules autonomes, financés par la Commission européenne, sont attendus par les tpg d'ici la fin de l'année.

Pour de plus amples informations au sein des Transports publics genevois (tpg) : François Mutter, porte-parole des tpg +41 22 308 31 60 / +41 79 694 49 44 - mutter.françois@tpg.ch

Fondés en 1977, les Transports publics genevois tpg sont l'opérateur de transport public de référence de la région genevoise. Ils ont pour mission de contribuer à la gestion de la mobilité sur leur territoire en proposant à la collectivité publique une offre de qualité dans le respect des principes du développement durable. Impliqués dans l'innovation, les tpg sont actifs dans les domaines des véhicules électriques (bus TOSA) et autonomes (ligne expérimentale).